

**COMMUNE DE CHATENAY**  
**Département de l'Isère**

Le 04 juillet 2024, le Conseil Municipal de la Commune de CHATENAY, dûment convoqué le 28 juin 2024 en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Christian CHEVALLIER.

**Présents** : Christian CHEVALLIER, Christine EYNARD, Ismail ZAÏMIA, Philippe CURIEN, Ronan MEDRANO, Joaquim PEREIRA, Stéphane PERRIN

**Excusés** : Catherine GAUTHIER, Hervé EYMOND, Josette REVOLON, Sébastien TARDY

**Pouvoir** : Hervé EYMOND à Joaquim PERREIRA

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Christine EYNARD

**Rappel de l'ordre du jour :**

Approbation du PV de la séance précédente du 30/05/2024.

• **Délibérations :**

Subventions aux associations

CDD accroissement temporaire d'activité

Achat d'un véhicule pour renouveler le Doblo

- Problèmes d'urbanisme en cours
- Questions diverses

**Approbation du compte-rendu du 30/05/024**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-23 et R.2121-9, le compte-rendu de la séance précédente, du 30/05/2024, transmis à l'ensemble de ses membres, a été rectifié concernant la remarque de Mme GAUTHIER reçue par mail et concernant les remarques de Mme REVOLON, toutes les questions ont été traitées lors de la séance. Celui-ci est approuvé avec : **7 voix pour**

**I – Subventions aux associations :**

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée et complétée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 ;

Vu la loi L 2312-1 et 2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les propositions faites au Conseil Municipal par M. le Maire, concernant les subventions accordées aux différentes associations communales établissements et organismes publics pour l'année 2024 ;

Vu Monsieur PEREIRA Joaquim, conseiller municipal, ne prenant pas part au vote, étant donné son appartenance au bureau d'une ou plusieurs associations subventionnées,

Le Conseil Municipal après avoir entendu les explications, et après en avoir délibéré, **avec 7 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION :**

**DECIDE** d'accorder les subventions 2024 aux associations et organismes publics mentionnées ci-dessous, pour un montant total de : 1051.00 €, réparti comme suit :

- Ensemble à Châtenay	100 €
- La Ricandelle St Etienne de St Geoirs	251 €
- Sauveteurs Secouristes de la Bièvre	200 €
- ADMR Viriville	500 €

**II – CDD accroissement temporaire d'activité :**

Une personne intervient actuellement le mercredi toute la journée depuis début juin avec l'Association Osez (qui remplace Aspit Emploi).

Proposition de l'employer à 17h30 en CDD pour compléter le temps NON COMPLET de l'employé communal à compter du 09/07/2024, réparties les mercredis-jeudis-vendredis.

**Approbation avec 8 voix POUR**

### **III – Achat véhicule pour remplacer le Doblo, qui est de 2010 :**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faudrait changer notre véhicule Doblo qui est en fin de vie et essayer de le revendre.

De ce fait, il souhaiterait acheter un véhicule polyvalent d'occasion, 7 places, en remplacement et demande au Conseil Municipal de l'autoriser à acheter ce véhicule, pour un montant maximum de 15 000 € HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré avec **8 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention** :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à vendre le véhicule Doblo en l'état (boite de vitesse à remplacer) pour un montant de 1000 € minimum
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer l'achat d'un véhicule d'occasion pour la somme de 15 000 € HT
- **DIT** que les crédits seront prévus au compte 2182
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette délibération

### **IV Problèmes d'urbanisme en cours :**

Il a été constaté des distorsions entre les demandes de travaux (permis de construire, déclarations préalables...) et leur réalisation. Ces différents dossiers ont fait l'objet de rencontres et d'échanges avec le service urbanisme de Bièvre Isère Communauté et les personnes concernées. Ces dossiers sont en cours de traitement y compris par le biais de procédures.

### **V - Questions diverses :**

Fossés Chemin de la Plaine : curage à prévoir du croisement chemin de Traverse jusqu'au croisement chemin des Prairies

Planning Elections 7/7 : Le planning a été envoyé aux concernés. Un contrôle a eu lieu le 30/06, tout était ok. Merci aux volontaires qui tiennent les bureaux de vote.

Manifestations culturelles de cet été : Reprise des auditions du Carillon depuis le 29/06, les samedis de 18h à 18h30 jusqu'au 21/09

Concert gratuit du Carillon le 18/07 et le 12/08 à 18h00 par des carillonneuses Ukrainiennes

Balade gourmande le 07/09

Journée du Patrimoine : 21 et 22/09 en même temps que le Marché de l'Association Ensemble

Prochain café citoyen : 05/10 à 9h30

**Levée de séance à 22h05**

**Prochain conseil municipal le mercredi 11/09/2024 à 19h30**